



**Organisation
mondiale de la Santé**

BUREAU RÉGIONAL DE L'Europe

Comité régional de l'Europe

Soixante-sixième session

EUR/RC66/9 Add.1

Copenhague (Danemark), 12-15 septembre 2016

1^{er} août 2016

160491

Point 5 d) de l'ordre du jour provisoire

ORIGINAL : ANGLAIS

**Incidences financières et administratives,
pour le secrétariat, du projet de résolution
du Comité régional relatif au Plan d'action
pour la riposte du secteur de la santé au VIH
dans la Région européenne de l'OMS**

1. Résolution : EUR/RC66/Conf.Doc./5

2. Liens avec le budget programme actuel

Cette résolution va-t-elle contribuer directement à la/aux réalisation(s) et au(x) produit(s) énoncés dans le budget programme actuel ? Dans l'affirmative, veuillez préciser :

Catégorie(s) : 1 (Maladies transmissibles) ; Réalisation(s) : 1.1 ; 1.2 ; 2.2 ; 2.3 ; 3.1 ; 3.3 ;
4 (Systèmes de santé) ; 2 (Maladies non 4.1 ; 4.3
transmissibles) ; 3 (Promouvoir la santé à
toutes les étapes de la vie)

Secteur(s) de programme : VIH et hépatite ; Produit(s) : 1.1.1 ; 1.2.1 ; 2.2.3 ; 2.3.3 ;
Tuberculose ; Politiques, stratégies et plans 3.1.3 ; 3.1.5 ; 3.3.2 ; 4.1.1 ; 4.3.1
de santé nationaux ; Accès aux médicaments
et aux technologies sanitaires et
renforcement des moyens réglementaires ;
Santé mentale et abus de substances
psychoactives ; Violence et traumatismes ;
Santé génésique et santé de la mère, du
nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent ;
Intégration d'une démarche antisexiste,
soucieuse de l'équité et respectueuse des
droits de l'homme

Décrivez la nature et l'importance de cette contribution, y compris la question de savoir s'il y aura un impact sur d'autres éléments du même produit.

Le projet de résolution relatif au nouveau Plan d'action pour la riposte du secteur de la santé au VIH dans la Région européenne de l'OMS constitue le cadre d'action stratégique permettant aux États membres de la Région européenne de mettre fin à l'épidémie de sida en tant que menace pour la santé publique d'ici à 2030. Il appuiera la mise en œuvre de la Stratégie mondiale du secteur de la santé sur le VIH 2016-2021, sur laquelle sont d'ailleurs alignés les objectifs du plan d'action.

3. Estimation du coût et incidences en termes d'effectifs par rapport au budget programme**a) Coût total**

Indiquez i) la période pendant laquelle les activités du secrétariat seraient requises pour la mise en œuvre de la résolution, et ii) le coût de ces activités (estimé à 10 000 USD près).

i) 6 ans (couvrant la période 2017-2022)

ii) Total : 21 099 000 USD (personnel : 14 796 000 USD ; activités : 6 303 000 USD)

b) Coût pour la période biennale en cours (2017 seulement)

Indiquez quelle part des coûts mentionnés au point 3 a) correspond à la période biennale en cours (estimé à 10 000 USD près).

Total : 2 955 000 USD (personnel : 2 220 000 USD ; activités : 735 000 USD)

Le coût estimé s'inscrit-il intégralement dans le budget programme actuel approuvé ?

Oui

Si « non », indiquez le montant non inclus.

_____ USD

c) Coût pour les prochaines périodes biennales

Coût estimé par période biennale ultérieure

2018-2019 : total 6 200 000 USD

2020-2021 : total 7 717 000 USD

2022 : total 4 227 000 USD

d) Incidences sur les effectifs

La résolution pourrait-elle être mise en œuvre par le personnel existant ?

Non

Si « non », indiquez le nombre de membres du personnel supplémentaires – équivalents temps plein.

2 personnels internationaux et 7 administrateurs nationaux (le nouveau personnel sera progressivement recruté au cours des 6 années couvertes par la résolution)

4. Financement

Le coût estimé pour la période biennale actuelle, indiqué au point 3 b), est-il complètement financé ?

Non

Si « non », indiquez le montant ne pouvant être financé et précisez comment les fonds seraient mobilisés (fournir les détails de la/des source(s) de fonds prévue(s)).

Le déficit de financement se chiffre à 1 439 000 USD. On s'efforce actuellement de résoudre ce problème moyennant la mobilisation de ressources.